



DELÉMONT.CH
INFORMATIONS OFFICIELLES



N° 301

AVRIL 2021

ÉDITION AGGLO

AUTORITÉS COMMUNALES

GRANDS PROJETS

VIE QUOTIDIENNE

CULTURE

LOISIRS

PORTRAITS

REPORTAGES

AGENDA

Le vélo à l'honneur dans l'agglomération de Delémont

Avec le retour des beaux jours, l'engouement pour la petite reine grandit. L'occasion rêvée pour vous inviter à découvrir ou redécouvrir les infrastructures existantes, comme la Vélostation à Delémont et les itinéraires cyclables entre les villages de l'agglomération.

LE VÉLO

À L'HONNEUR DANS L'AGGLO

L'année passée, suite à la période de confinement due au Covid-19, la petite reine a été mise à l'honneur et un nouvel engouement s'est fait sentir de la part de la population.

C'est pourquoi l'agglomération a choisi de diriger ses actions dans ce sens et de lancer une campagne de promotion du vélo en 2021.

De nombreuses infrastructures existent déjà en faveur des deux-roues et c'est l'occasion de les mettre en valeur.



Photographie: © Pierre Montavon

En plus de l'aménagement d'infrastructures cyclables, cette démarche s'inscrit aussi dans les objectifs définis par le Plan directeur régional qui vise à promouvoir une mobilité durable. Elle a été initiée en 2019, lorsque l'agglomération a réalisé des ateliers participatifs, réunissant les acteurs régionaux majeurs et la population, pour réfléchir à la mobilité future et se préparer au mieux aux changements importants à venir. Une des mesures phares à mettre en œuvre prioritairement était la promotion du vélo par une campagne de communication. Plusieurs infrastructures en faveur du vélo ont déjà été mises en place dans l'agglomération et la campagne de promotion est l'occasion de les mettre en lumière, notamment la vélostation à Delémont.

Une Vélostation à Delémont disposition de toute la population de l'agglomération...

L'aménagement de la Vélostation de Delémont fait partie des mesures d'agglomération qui visent à améliorer l'intermodalité aux interfaces des transports et encourager le recours aux modes de déplacements doux. En effet, avant son installation, les

parkings à vélos existants ne garantissaient plus une offre suffisante, tant du point de vue quantitatif que qualitatif (sécurité, confort, etc.), c'est pourquoi ils ont été complétés par la mise en place d'une vélostation en 2014 qui offre un peu plus de 100 places pour vélo. Ce parc de stationnement couvert et sécurisé permet aux pendulaires de laisser leurs bicyclettes à l'abri des intempéries et des déprédations, à proximité immédiate des quais de la gare de Delémont. Les utilisateurs ont le choix entre une entrée individuelle, un abonnement mensuel ou annuel et un nouveau système de contrôle d'accès a été mis en place à la fin de l'année passée (lire l'article en page 12). Différents services annexes sont proposés sur place pour les abonnés, tels que : petites réparations, nettoyage de vélo, station de gonflage et recharge de batterie vélos électriques en libre-service, location de casiers fermables.

Actuellement et à court terme, la Vélostation existante sera suffisante pour satisfaire la demande. Une extension est prévue à l'avenir et le projet dépendra de l'évolution des besoins dus aux changements des comportements et à l'augmentation démographique et économique.



Liaison cyclable entre Courrendlin et Châtillon *

... et des itinéraires cyclables entre les villages !

Le réseau de mobilité douce bénéficie d'itinéraires intercommunaux en site propre de très bonne qualité, participant à la valorisation et à la structuration du paysage, certains ayant été réalisés dans le cadre du 1^{er} projet d'agglomération, notamment les liaisons cyclables entre Delémont et Courtételle, entre Courroux et Vicques par Bellevie, entre Courrendlin et Châtillon, entre Delémont et Soyhières, entre Vicques et Courchapoix et entre Courtételle et Courfaivre. Certains tronçons doivent encore venir compléter le réseau existant ces prochaines années.

Les réseaux existants et balisés sont à consulter au geoportail.jura.ch, disponible

sous l'onglet « Tourisme et loisirs », ou encore sur le site www.suissemobile.ch

On a souvent tendance à surestimer le temps de déplacement à vélo. Par exemple, il ne faut qu'une dizaine de minutes à vélo classique pour rejoindre la gare de Courtételle depuis le centre de Delémont !



Liaison cyclable entre Soyhières et Delémont *



Liaison cyclable entre Courroux et Vicques *

* subventionnée par le programme de subventions de la Confédération

A bicyclette, c'est chouette !

La campagne de promotion du vélo de l'agglomération qui s'intitule « **A bicyclette, c'est chouette** » débutera dans le courant de cette année par différentes actions de communication, notamment la distribution d'un flyer sous forme de tout-ménage où vous retrouverez les temps de parcours entre les différentes localités de l'agglomération et diverses informations relatives au vélo dans la région.

Cette campagne se fait en collaboration avec Pro Vélo Jura et l'ATE Jura.

Plusieurs infrastructures complémentaires à venir...

Le développement du réseau de mobilité douce sur l'agglomération est à poursuivre pour assurer des déplacements piétons et vélos agréables et sécurisés. Dans cette perspective, les efforts à engager portent notamment sur :

- l'aménagement d'itinéraires cyclables entre Courtételle et Châtillon et entre Rossemaison et Châtillon ;
- l'aménagement de traversées de la voie ferrée à Delémont, pour désenclaver en matière de modes doux le territoire de confluence, ainsi qu'à Courtételle et à Courrendlin ;
- la requalification des itinéraires modes doux dans le centre de Delémont en coordination avec les mesures de réaménagement des circulations et du stationnement ;
- le développement de réseau modes doux dans les futures opérations d'aménagement : Communance, Gare Sud, Innodel ;
- le développement des infrastructures pour le stationnement des vélos : parkings vélos aux arrêts de transports publics et notamment dans les gares, à l'image de la vélostation créée à la gare de Delémont ; mise en place d'un concept régional de stationnement pour les vélos électriques, développement d'un réseau de vélos libre-service, etc.

Nouveau système de contrôle d'accès à la Vélostation en gare de Delémont

Ouverte en janvier 2014, la Vélostation offre plus de 100 places de stationnement sécurisées et remplit ses objectifs initiaux : développement de l'écomobilité, partenariat avec une organisation d'intégration sociale et professionnelle, services à la population.

Depuis fin 2020, elle est équipée du nouveau système de contrôle d'accès Velocity, recommandé par le Forum Vélostations Suisse.



En 2020, malgré les perturbations dues à la crise sanitaire, la Vélostation a maintenu un taux de fréquentation tout à fait satisfaisant, avec la vente de 75 abonnements annuels, 100 mensuels et quelque 730 cartes journalières. Pour rappel, les 109 places de stationnement sont sûres, de qualité élevée, avantageusement localisées, confortables d'accès, à des tarifs abordables. Des emplacements sont prévus pour les vélos spéciaux et des casiers sont à disposition pour le rangement des affaires personnelles et la recharge des vélos électriques.

L'entretien et la surveillance de la Vélostation sont assumés par des personnes au bénéfice d'une mesure d'insertion au sein de Caritas Jura. Les permanences sur place ont malheureusement dû être réduites suite à des restrictions budgétaires, mais le personnel de Caritas Jura reste toujours à disposition au numéro gratuit **0800 644 644**, pour un dépannage ou un renseignement. Le personnel est présent le mardi de 10h à 13h et le jeudi de 16h à 18h30. Plus d'information sur le site de Caritas Jura : www.caritas-jura.ch/prestations/velo-station

Accès facilité grâce à Velocity

La Vélostation est accessible 24h/24 et 7j/7 grâce à un nouveau système de gestion des paiements et de contrôle des accès, mis en place à fin 2020. Velocity permet l'enregistrement rapide via une application Web, le choix de l'abonnement souhaité, des modes de paiement multiples et l'obtention de l'accès immédiat via votre carte Swisspass ; le mode d'emploi figure sur le site internet et est résumé dans l'encadré ci-contre. Velocity, c'est donc un accès facilité et sans augmentation des tarifs.

Par ailleurs, le groupe de pilotage de la Vélostation se penchera prochainement sur des services complémentaires qui pourraient y être proposés.

Alors qu'on voit revenir les beaux jours favorables à la pratique du vélo et que celle-ci est dynamisée par la crise sanitaire, alors que l'Agglomération delémontaine lance une campagne de promotion du vélo (lire l'article en page 10), nous ne pouvons que vous encourager à utiliser la Vélostation pour stationner votre deux-roues en toute sécurité lors d'un déplacement en train ou d'une balade dans le quartier de la gare.

Pour accéder à la Vélostation, il vous faut :

Une carte Swisspass disponible gratuitement au guichet CFF (délai de livraison env. une semaine)

L'application **Vélocity.ch** à télécharger sur votre portable (si impossible, adresser un courriel à : velostation@caritas-jura.ch)

Une carte de paiement Visa, Mastercard, Postfinance ou l'application Twint

Comment faire :

Indiquer le numéro de votre carte Swisspass dans l'application Vélocity.ch

Payer le temps de stationnement désiré

Entrer dans la vélostation en présentant votre carte Swisspass devant le lecteur situé à côté de la porte d'entrée

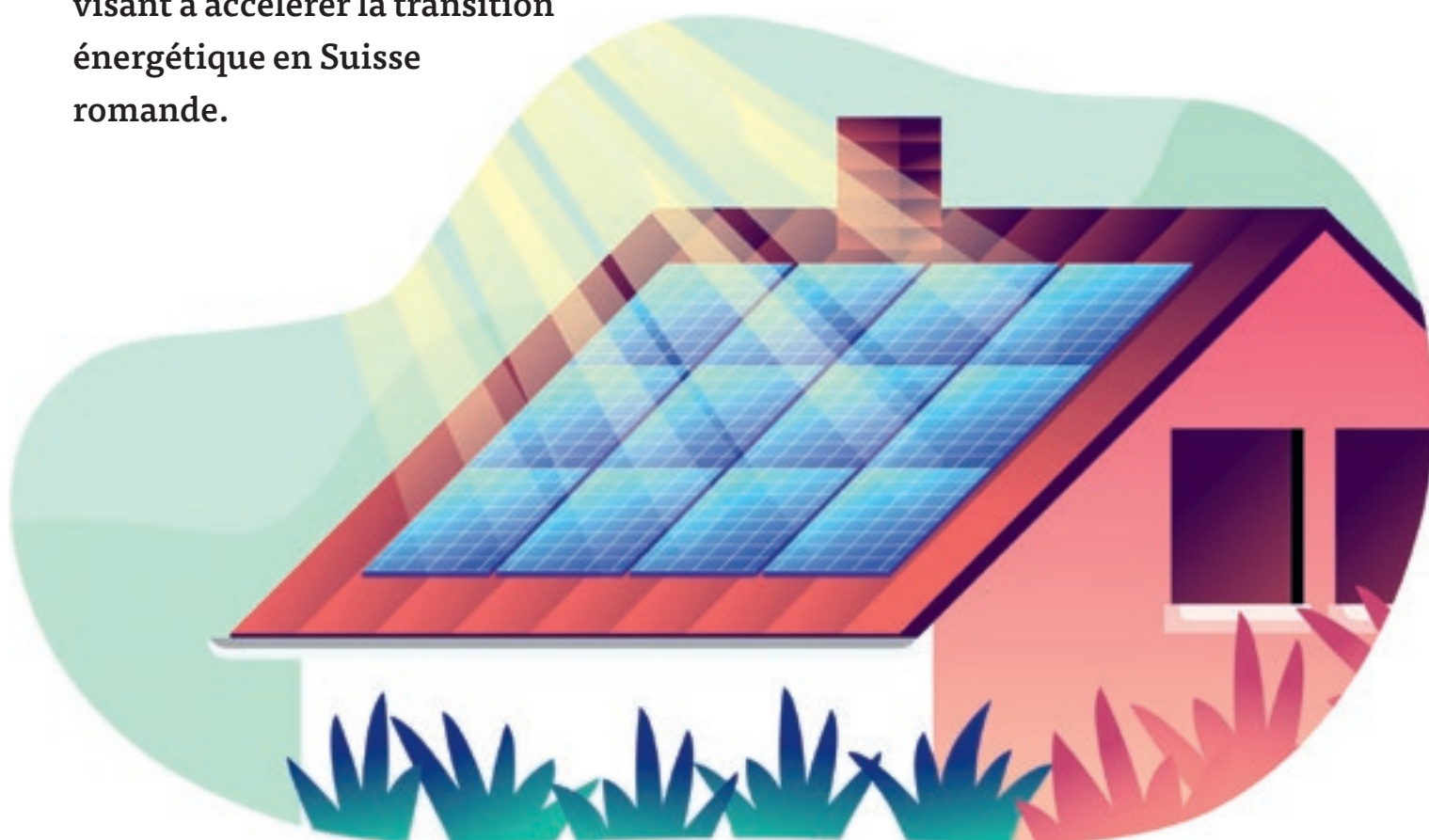
Prendre une vignette au distributeur, saisir le QR-code ou les 5 lettres sur l'application et la coller sur la tige de votre selle.

C'est simple et convivial, profitez-en !

UN COUP D'ÉLAN

POUR LE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE PRIVÉ

GROUP-IT est un projet de recherche de la Haute Ecole HES-SO du Valais, soutenu par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), visant à accélérer la transition énergétique en Suisse romande.



GROUP-IT accompagne les propriétaires de bâtiments dans leurs démarches d'installation photovoltaïque, de la visite de la maison à la présentation des offres de prestataires de la région, qui sont passées au crible par des experts indépendants. Les citoyens des communes de la couronne delémontaine auront la possibilité de se lancer dans cette démarche groupée et facilitée puisqu'un tel projet a été initié par l'Agglomération de Delémont.

Concrètement, la démarche débute par une séance d'information présentée par les responsables de GROUP-IT. Les propriétaires intéressés fournissent ensuite un certain nombre d'informations sur leur bâtiment sur la base desquelles les spécialistes de GROUP-IT vont calculer le potentiel solaire, après avoir effectué une visite des lieux, et vérifier l'état de la toiture. Puis, les experts de GROUP-IT lancent un

appel d'offres auprès d'entreprises de la région labellisées par Swissolar, l'Association suisse des professionnels de l'énergie solaire, avant de sélectionner les deux meilleures propositions reçues. Le propriétaire fait alors son choix et les collaborateurs de GROUP-IT veillent au suivi de la réalisation et vérifient que la centrale solaire corresponde aux souhaits de celui-ci. Les experts indépendants de la Haute Ecole valaisanne assurent également un soutien lors de litiges, cas qui sont exceptionnels.

GROUP-IT cumule les avantages tels qu'un accompagnement dans une démarche qui peut paraître compliquée et énergivore, une vulgarisation des termes techniques, un regroupement d'appel d'offres afin d'obtenir le meilleur rapport qualité/prix, un statut neutre et une approche non-commerciale. Chacun y trouve ainsi son compte.

Les propriétaires améliorent leur confort et réduisent leur facture énergétique et les entreprises régionales obtiennent des mandats.

Initialement prévue en 2020, la démarche a été repoussée en raison de la crise sanitaire.

L'Agglomération de Delémont souhaite concrétiser ce projet cette année, bien que la situation sanitaire ne permette toujours pas l'organisation de la soirée d'information en présentiel; une formule de conférence en ligne sera probablement mise sur pied. Des travaux sont également en cours pour valider la démarche d'un point de vue juridique.

Le projet devrait démarrer tout prochainement.

Affaire à suivre.